

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.900.062, un actif net de D : 6.884.866 et un bénéfice de la période de D : 48.319.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 29 Juillet 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2012</i>
Portefeuille-titres	4	4 157 527	3 144 808	4 174 964
Obligations et valeurs assimilées		3 910 416	3 096 843	3 924 054
Tires des Organismes de Placement Collectif		247 111	47 965	250 910
Placements monétaires et disponibilités		2 649 003	713 138	2 118 819
Placements monétaires	5	2 641 328	713 139	2 118 766
Disponibilités		7 675	(1)	53
Créances d'exploitation		93 532	58 612	40
TOTAL ACTIF		6 900 062	3 916 558	6 293 824
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	14 587	8 561	13 406
Autres créditeurs divers	9	609	336	50 911
TOTAL PASSIF		15 196	8 897	64 317
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	6 775 245	3 852 464	6 058 636
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		40	5	8
Sommes distribuables de la période		109 581	55 191	170 862
ACTIF NET		6 884 866	3 907 660	6 229 507
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 900 062	3 916 558	6 293 824

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2013	Période du 01/01 au 30/06/2013	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/01 au 30/06/2012	Année 2012
Revenus du portefeuille-titres	6	53 124	97 106	37 394	68 522	145 921
Revenus des obligations et valeurs assimilées		45 608	89 590	33 903	65 031	142 430
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		7 516	7 516	3 491	3 491	3 491
Revenus des placements monétaires	7	18 664	36 308	2 302	9 828	34 192
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		71 788	133 414	39 696	78 350	180 113
Charges de gestion des placements	10	(14 587)	(28 617)	(8 562)	(18 813)	(43 232)
REVENU NET DES PLACEMENTS		57 201	104 797	31 134	59 537	136 881
Autres charges	11	(1 830)	(3 554)	(1 056)	(2 299)	(5 403)
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 371	101 243	30 078	57 238	131 478
Régularisation du résultat d'exploitation		8 471	8 338	(1 552)	(2 047)	39 384
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		63 842	109 581	28 526	55 191	170 862
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(8 471)	(8 338)	1 552	2 047	(39 384)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(7 052)	(6 670)	(2 364)	(2 829)	(2 316)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	-	(1 053)	(1 053)	29 277
Frais de négociation de titres		-	-	-	(6)	(39)
RESULTAT DE LA PERIODE		48 319	94 573	26 662	53 351	158 400

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2013</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2012</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	48 319	94 573	26 662	53 351	158 400
Résultat d'exploitation	55 371	101 243	30 078	57 238	131 478
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 052)	(6 670)	(2 364)	(2 829)	(2 316)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-	-	(1 053)	(1 053)	29 277
Frais de négociation de titres	-	-	-	(6)	(39)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(183 952)	(183 952)	(106 275)	(106 275)	(106 275)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	664 275	744 738	(513 352)	183 041	2 399 838
Souscriptions					
- Capital	4 237 522	7 160 918	3 792 272	10 500 745	19 311 090
- Régularisation des sommes non distribuables	(945)	(867)	(1 596)	(1 940)	(11 222)
- Régularisation des sommes distribuables	134 697	227 167	115 309	343 348	639 521
Rachats					
- Capital	(3 592 373)	(6 437 378)	(4 273 436)	(10 306 285)	(16 938 575)
- Régularisation des sommes non distribuables	690	606	1 145	1 499	8 089
- Régularisation des sommes distribuables	(115 316)	(205 708)	(147 046)	(354 326)	(609 064)
VARIATION DE L'ACTIF NET	528 642	655 359	(592 965)	130 116	2 451 963
ACTIF NET					
En début de période	6 356 224	6 229 507	4 500 626	3 777 544	3 777 544
En fin de période	6 884 866	6 884 866	3 907 660	3 907 660	6 229 507
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	61 299	60 516	43 500	36 725	36 725
En fin de période	67 743	67 743	38 675	38 675	60 516
VALEUR LIQUIDATIVE	101,632	101,632	101,038	101,038	102,940
TAUX DE RENDEMENT	0,74%	1,47%	0,69%	1,28%	3,13%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2013, à D : 4.157.527, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2013	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		3 854 343	3 910 416	56,80%
Obligations		2 494 608	2 542 840	36,93%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	60 000	60 580	0,88%
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	150 000	150 713	2,19%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	159 980	161 838	2,35%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	80 000	80 845	1,17%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	84 000	84 195	1,22%
Obligations TLG 2011-2 au taux de 5,95 %	800	63 040	65 371	0,95%
Obligations TLG 2012-2 au taux de 6,3 %	1 000	100 000	102 306	1,49%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	60 000	60 090	0,87%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	60 000	61 555	0,89%
Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9 %	1 200	120 000	120 817	1,75%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	40 000	40 312	0,59%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	200 000	201 562	2,93%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	86 660	89 538	1,30%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	120 000	124 317	1,81%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	80 000	80 978	1,18%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5 %	1 000	100 000	101 838	1,48%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	71 428	72 695	1,06%

Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3 %	1 500	150 000	154 039	2,24%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	72 000	73 332	1,07%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	190 000	198 107	2,88%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3 %	1 000	100 000	102 375	1,49%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	47 500	48 424	0,70%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	150 000	154 722	2,25%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9 %	1 500	150 000	152 291	2,21%
Bons du trésor assimilables		1 359 735	1 367 576	19,86%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	92 644	1,35%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 440	0,08%
BTA 05-2022-6,9%	300	329 786	324 708	4,72%
BTA 05-2022-6,9%	100	109 929	108 272	1,57%
BTA 05-2022-6,9%	300	329 786	330 562	4,80%
BTA 10-2015- 5%	200	196 733	203 660	2,96%
BTA 10-2015- 5%	100	98 367	101 662	1,48%
BTA 10-2018- 5,5%	100	96 725	100 314	1,46%
BTA 10-2018- 5,5%	100	96 725	100 314	1,46%
Titres des Organismes de Placement Collectif		248 992	247 111	3,59%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 406	248 992	247 111	3,59%
Total		4 103 335	4 157 527	60,39%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			60,25%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2013 à D : 2.641.328 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2013</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		1 136 183	1 144 362	16,62%
Banque Nationale Agricole		1 136 183	1 144 362	16,62%

Billet de trésorerie	1 000 000	992 867	997 292	14,49%
Union de Factoring au taux de 6,5%	500 000	495 713	499 000	7,25%
Attijari Leasing au taux de 6,45%	500 000	497 154	498 292	7,24%
certificat de dépôt	500 000	499 535	499 674	7,26%
BNA au taux de 4,19%	500 000	499 535	499 674	7,26%
Total général		2 628 585	2 641 328	38,36%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			38,28%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 53.124 pour la période allant du 1^{er} 04 au 30.06.2013 contre D : 37.394 à l'issue de la période close le 30.06.2012, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2013	Trimestre 2 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	29 375	18 108
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	16 233	15 795
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des titres OPCVM</i>		
- Dividendes	7 516	3 491
TOTAL	53 124	37 394

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} 04 au 30.06.2013 à D : 18.664 contre D : 2.302 à l'issue de la période close le 30.06.2012, il représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 20 3	Trimestre 2 2012
Intérêts des dépôts à vue	4 981	2 302
Intérêts des certificats de dépôt	990	-
Intérêts des billets de trésorerie	12 693	-
TOTAL	18 664	2 302

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2013 à D : 14.587 contre D : 8.561 au 30.06.2012 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>
Maxula Bourse	9 779	5 739
Banque Nationale Agricole	4 808	2 822
Total	<u>14 587</u>	<u>8 561</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2013 à D : 609 contre D : 336 au 30.06.2012 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>
Redevance du CMF	555	307
TCL	54	29
Total	<u>609</u>	<u>336</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er 04 au 30.06.2013 à D : 14.587 contre D : 8.562 à l'issue de la période close le 30.06.2012, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>
Commission de gestion	9 779	5 740
Commission de dépôt et de distribution	4 808	2 822
Total	<u>14 587</u>	<u>8 562</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1er 04 au 30.06.2013 à D : 1.830 contre D : 1.056 à l'issue de la période close le 30.06.2012, et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>
Redevance du CMF	1 630	957
TCL	176	98
Autres	24	1
Total	<u>1 830</u>	<u>1 056</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2013, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2012

Montant	6 058 636
Nombre de titres	60 516
Nombre d'actionnaires	392

Souscriptions réalisées

Montant	7 160 918
Nombre de titres émis	71 526
Nombre d'actionnaires nouveaux	431

Rachats effectués

Montant	(6 437 378)
Nombre de titres rachetés	(64 299)
Nombre d'actionnaires sortants	(476)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(6 670)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	(261)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 30-06-2013

Montant	6 775 245
Nombre de titres	67 743
Nombre d'actionnaires	347